

des parties du plan Chandellier, concernant les faubourgs Saint-Lazare et Saint-Germain, et de Royallieu.

Après examen du plan, il est décidé que la Société fera exécuter au trait un relevé de ces quartiers, afin de pouvoir les faire reproduire.

La Société appelée à se prononcer sur les divers projets d'excursions qui lui sont soumis, décide qu'elle fera le mardi 7 juin, — sauf contre-ordre, — une excursion à Damartin et Nantouillet.

M. l'abbé Vattier, commence la lecture d'un travail sur les établissements hospitaliers de Compiègne, d'après les documents conservés aux archives de l'hôpital-général.

M. Blu signale la présence au musée de deux cloches qui viennent d'être descendues de l'ancien hôtel-Dieu. L'une d'elles, la plus ancienne, haute de 0 m. 53, datée de 1673, est un don de Jacqueline-Madeleine de la Mothe-Houdancourt, prieure de Saint-Nicolas, qui en fut marraine avec l'un de ses frères, commandeur de Malte; l'autre qui ne remonte qu'à 1816 ne porte pas d'inscription et doit être replacée dans les nouveaux bâtiments de l'école, tandis que la première restera au musée.

M. Fleuret fait passer sous les yeux de ses confrères un fac-similé de l'inscription et un dessin de l'écu armorié de La Mothe-Houdancourt, posé sur la croix de Malte qui décore la cloche de 1673.

M. Blu signale également l'entrée au musée Vivenel de quatre nouvelles plaques de cheminée, offertes par M. Molleveaux; trois sont aux armes de France; la quatrième porte dans un gracieux encadrement un service à thé, tasse, théière et sucrier; c'est du plus pur style chinois de la fin de Louis XV et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que cette plaque, au décor si élégant, provint du Petit-Château, bâti pour Madame de Pompadour.

---